

SKI de RANDO en VAL d'AOSTE

Randonnée à ski – Italie - hébergement en hôtel ***

5 jours, 4 nuits, 5 jours de ski



*Séjour en étoile au départ d'un hôtel *** confortable. Gastronomie italienne tous les soirs et ski de randonnée en pleine nature tous les jours.*

Le Val d'Aoste est constitué de plusieurs vallées qui descendent des plus hauts sommets des Alpes (Mont Blanc 4810 m), Grand Paradis (4061 m), Cervin (4478 m). Ces vallées d'altitude permettent de pratiquer le ski de randonnée tout l'hiver dans d'excellentes conditions.

Les randonnées se déroulent dans la vallée du Grand St Bernard et dans le Valpelline. Nous évoluons entre 1700 et 2900 m d'altitude plutôt en versants nord pour privilégier une neige froide et parfois poudreuse ! Cela n'exclut pas de skier aussi des versants sud où la neige transformée est un vrai régal également.

PROGRAMME

Jour 01 : Col de Serena (2546 m)

Idéal pour une remise en jambe, cette randonnée peu technique permet aussi au débutant de découvrir l'activité et de s'entraîner aux conversions. Elle se déroule dans un paysage caractéristique de la vallée du Grand St Bernard. A la forêt de Mélèze succèdent de vastes alpages où se trouvent quelques fermes d'estive. Une fois parvenue au col il est possible, pour ceux qui le souhaitent, de continuer sur l'arrête en direction des Côtes de Serena pour rallonger la descente !

Dénivelée : 885 m

Jour 02 : Bivouac Regondi (2597 m) ou Bivouac Spataro (2615 m)

Journée dans le Valpelline, selon les conditions :

Bivouac Rigondi : nous rejoignons le Vallon d'Ollomont et nous rapprochons des plus hauts sommets. Changement d'ambiance dans ce vaste cirque glaciaire dont nous remontons le versant Est pour atteindre un petit plateau où se nichent plusieurs lacs. Nous voilà au pied du Mont Gelé (3518 m) et de son glacier.

Bivouac Spataro : sur l'autre versant du Mont Gelé, nous remontons dans le Melezin, puis dans les alpages pour atteindre le refuge de Crête Sèche (2389 m). La randonnée se poursuit au-dessus avec plusieurs itinéraires possibles, dont le bivouac Spataro.

Dénivelée : 910 ou 1026 m

Jour 03 : Col de Flassin (2607 m)

Retour en vallée du Gd St Bernard pour explorer le vallon de Flassin. Plus étroit que celui de Serena il est dominé par de jolies faces nord qui lui donnent un aspect haute montagne. Le col de Flassin est un objectif raisonnable, mais il est possible de faire moins en s'arrêtant aux chalets ou plus en montant au sommet du même nom.

Dénivelée : 1282 m

Jour 04 : Mont Fourchon (2902 m)

Il y a plusieurs itinéraires pour rejoindre le Mt Fourchon, un des sommets majeurs de la vallée. Selon les conditions du moment votre guide saura choisir le meilleur pour la montée comme pour la descente. Du sommet nous dominons le col du Gd St Bernard et son célèbre hospice. Encore une journée où nous tutoyons la frontière avec la Suisse.

Dénivelée : 1033 m

Jour 05 : Mont de la Tsa (2741 m)

Pour terminer le séjour en beauté voici une randonnée sur les hauteurs de Aoste. A une très jolie montée en forêt succède un parcours sur les Crêtes de Tardiva. La perspective sur le val d'Aoste et la rivière Dora Baltae qui serpente au fond est remarquable. Plusieurs sommets possibles pour terminer cette ascension : Mt de la Tsa (2741 m) ou Pointe de Chaligne (1608 m). Dans les deux cas la vue sur le Massif du Grand Paradis et du Mont Avic est au rendez-vous !

Dénivelée : 1218 m

TRÈS IMPORTANT : L'encadrement se réserve le droit de modifier le programme quelle qu'en soit la cause (conditions météorologiques, nivologie, niveau technique des participants, logistique, ...) dans le souci d'un meilleur déroulement de votre séjour.

Les points forts :

- *Un hébergement confortable dans un joli village valdotain en pierre.*
- *Les saveurs de la cuisine italienne*
- *De nombreux itinéraires dans un petit périmètre autour de l'hôtel*
- *Des points de vue quotidiens sur les « 4 000 » des Alpes*

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 rendez-vous à 09h00 à l'hôtel à Etroubles.

Accès train : Gare de Aoste

Horaires à consulter sur <https://www.trenitalia.com/trenitalia-france.html>

Accès voiture : Etroubles. Itinéraire : www.viamichelin.fr

Covoiturage :

Nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire : d'une part, il nous est difficile d'organiser le covoiturage et d'autre part, la loi nous interdit la divulgation de coordonnées personnelles. Cependant, soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

www.blablacar.fr ou www.idvroom.com.

DISPERSION

Le Jour 05 à 17h30 à Etroubles.

Hébergement avant ou après la randonnée :

Nuit supplémentaire possible à l'hôtel de ce séjour. Voir rubrique « dates et prix ».

FORMALITES

Durant le séjour, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

Attention ! A la différence de la France, les secours coûtent très chers en Italie. Vérifiez que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et de certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

- Carte vitale.
- Avant votre départ, pensez à vous procurer la "Carte européenne d'assurance maladie".

Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'assurance maladie est une carte individuelle et nominative. Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Elle est valable un an et elle est gratuite.

La carte européenne d'assurance maladie n'est pas délivrée de façon automatique : pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins trois semaines avant votre départ, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste. Vous pourrez l'utiliser dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. L'Italie fait partie de la zone Euro.

NIVEAU

Séjour de ski de randonnée pour les personnes qui ont déjà pratiqué une initiation à cette activité. (Si vous ne connaissez pas le ski de randonnée mais que vous êtes un très bon skieur, vous pouvez participer)

Niveau physique 3 sur 5 : il faut être capable de gravir un dénivelé de 1000 mètres (3 à 5 heures d'effort selon la neige), et d'être encore en forme pour la descente ! Bien entendu, le guide donnera un rythme et fera une trace qui permettent à tous de faire la sortie en y prenant plaisir.

Niveau technique 2 sur 4 : vous connaissez le matériel de ski de randonnée, vous savez faire les conversions en montée, et vous avez un bon niveau de ski en descente (vous êtes à l'aise, ou presque, dans toutes les conditions de neige).

HEBERGEMENT

4 nuits à Etroubles en hotel *** très confortable, en chambre de 2 avec TV et téléphone, salle de bain dans la chambre, sèche-cheveux, WIFI,

L'hotel dispose d'une grande salle à manger, un coin bar et un salon équipé d'un poêle à bois. Etroubles est un village historique avec ses maisons en pierre et ses ruelles. Il est réputé pour son « musée en plein air » qui rassemble les œuvres d'artistes de réputation mondiale en partenariat avec la Fondation Gianadda de Martigny.

Repas : Pension Complète.

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales.

Les petits déjeuners sont adaptés à la pratique de la randonnée.

Les pique-niques sont préparés par l'hébergements (prévoir un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique hermétique pour que le chef puisse agrémenter le pique-nique de salades).

TRANSFERTS INTERNE

Véhicule des participants

GROUPE

4 à 6 personnes

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement les affaires de la journée.

ENCADREMENT

Un guide de Haute Montagne pour 4 à 6 participants.

MATERIEL FOURNI

Le matériel de sécurité est fourni : appareil de Détection de Victime d'Avalanche + pelle + sonde, mais si vous possédez le vôtre apportez le, il est préférable d'utiliser toujours le même matériel pour être opérationnel rapidement si l'occasion se présente.

MATERIEL NON FOURNI

La fourniture du matériel de ski n'est pas comprise dans le forfait.

Il faut être équipé de matériel de randonnée alpine : ski, chaussures, bâtons, peaux et couteaux.

LOCATION DE MATERIEL DE SKI DE RANDO

Vous devez être en possession de votre matériel au moment du Rendez-vous.

Voici plusieurs adresses :

- à Chamonix pour la location de ce matériel, à proximité de la gare :

SANGLARD SPORTS

199 Place du Mont Blanc

74400 CHAMONIX

+33 4 50 53 24 70

Comptez environ 220 € pour une location de 5 jours (skis, chaussures, bâtons, peaux autocollantes et couteaux). Il est préférable de téléphoner avant pour le réserver.

- à Aoste, au pied de la Telecabine PILA, à 18 km de l'hébergement :

GAL SPORTS

Via Paravera 6/a

11100 AOSTA

+39 0165 236 134

Comptez environ 150 € pour une location de 5 jours (skis, chaussures, bâtons, peaux autocollantes et couteaux). Réservation une semaine avant par téléphone.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



Un sac à dos suffisamment grand pour contenir le repas de midi, gourde et/ou thermos, les vêtements chauds, le matériel de sécurité. Un volume de 40 litres est une bonne base.

Une tenue de ski de randonnée adaptée (1 veste et 1 pantalon techniques et imperméables, des t-shirts et des collants respirants).

Des couches de vêtements pour avoir chaud : une veste polaire ou une doudoune, et une micro-polaire.

2 à 3 paires de chaussettes de ski !

Un bonnet très chaud

Un survêtement et sous-vêtements de rechange

Une boîte hermétique (type Tupperware) pour la salade du pique-nique.

Et pourquoi pas une spécialité de votre région à partager avec vos compagnons de séjour

Obligatoire :

Gourde si possible isotherme, couteau, couverts

2 paires de gants chauds

Lunettes de soleil très protectrices

1 rouleau d'Elastoplaste 8 cm (Sert à tout : ampoules, traumatisme, etc....)

Ecran total et crèmes pour les lèvres et le visage

Conseillé :

La « double-peau » pour soigner les ampoules (qui se trouve en pharmacie)

Lunettes de vue de rechange en cas de casse

Des bouchons d'oreilles Ear ou boules Quies

DATES ET PRIX

Dates : du lundi au vendredi

Prix :

Dates	Prix par personne
02 au 06 février 2026	1 370 €
16 au 20 février 2026	1 400 €
02 au 06 mars 2026	1 450 €
16 au 20 mars 2026	1 450 €

Supplément chambre individuelle : 100 €

LE PRIX COMPREND

- L'organisation du séjour
- Les 4 demi-pensions (dîner, nuitée et petit déjeuner)
- Les 5 pique-niques du midi
- L'encadrement par un guide de haute montagne
- La fourniture du matériel de sécurité (DVA, pelle et sonde)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- La fourniture du matériel de ski (prévoir location à l'avance)
- L'assurance annulation assistance rapatriement interruption de séjour
- Les transferts en cours de séjour
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

Nuit supplémentaire avant ou après le séjour :

½ pension en chambre de deux : 90 €/personne

½ pension en chambre individuelle : 115 €/personne

POUR EN SAVOIR PLUS

CARTOGRAPHIE

L'escursionnista editore : n° 4 Conca di Aosta

L'escursionnista editore : n° 5 Gran San Bernardo

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

Co-voiturage : www.blablacar.fr www.idvroom.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN